

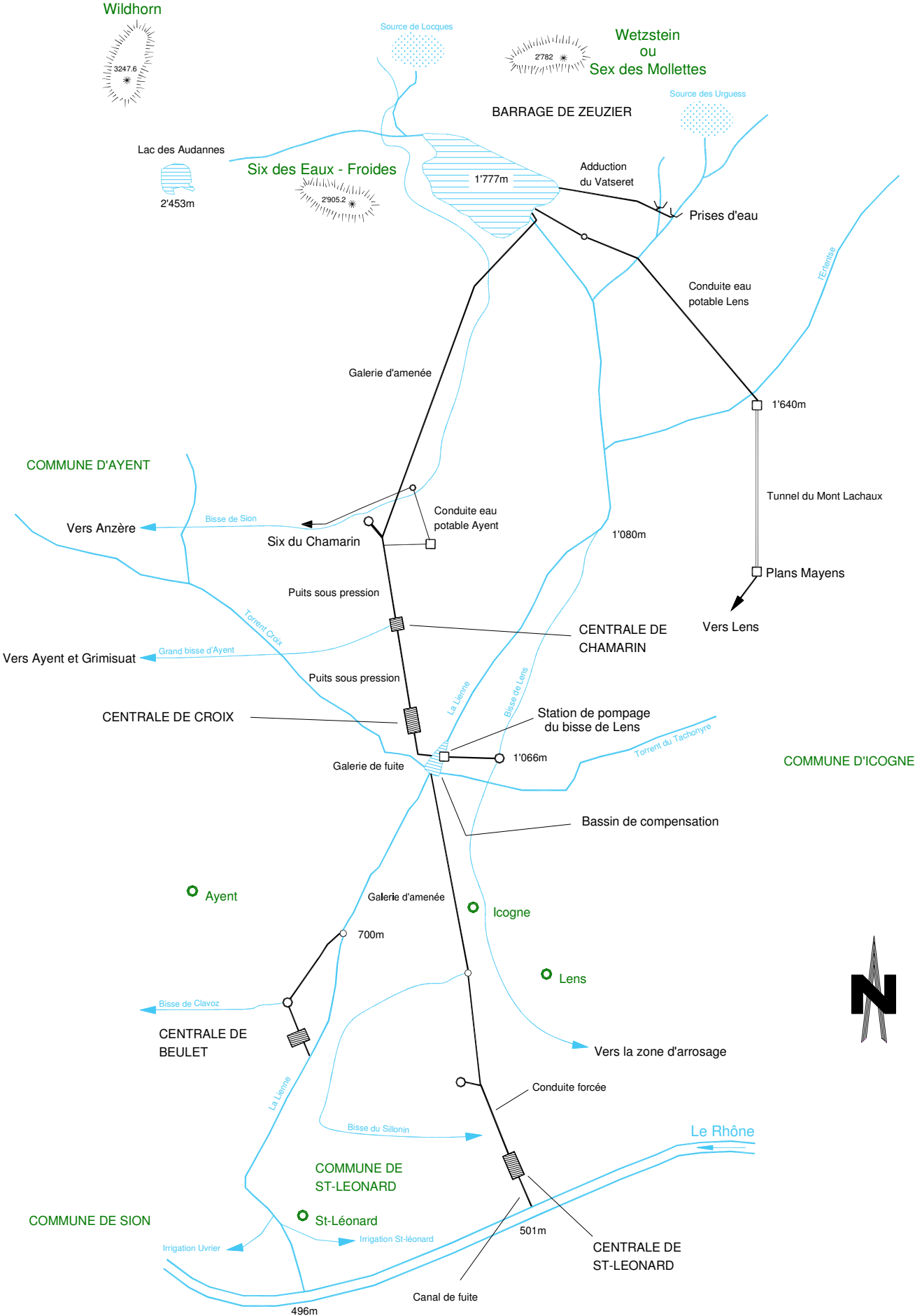
**LIENNE**

---

RAPPORT DE GESTION 2006/2007

---

# Situation générale

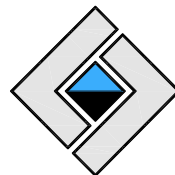


# **54<sup>e</sup> RAPPORT DE GESTION**

**DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2006 AU 30 SEPTEMBRE 2007**

**ELECTRICITE DE LA LIENNE SA**





## **ACTIONNAIRES**

---

<b>BKW FMB Participations SA, Berne</b>	<b>33 1/3 %</b>
<b>Canton de Bâle-Ville, Bâle</b>	<b>33 1/3 %</b>
<b>Ville de Sion, Sion</b>	<b>33 1/3 %</b>

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

La durée du mandat des membres du conseil d'administration est de 3 ans, soit de 2005 à 2008.

MM. *Heinz Raaflaub	à Muri b. Bern, Président
*François Mudry	à Sion, Vice-Président
Patrick Braun	à Bolligen b. Bern
Grégoire Dayer	à Sion
*Markus Küng	à Bâle
Jörg Schild	à Bâle

*\*Les membres du conseil dont le nom est précédé d'un astérisque forment le Comité de Direction*

### **Délégué du Gouvernement valaisan**

M. Gérard Mittaz, à Sion

### **Secrétaire du conseil d'administration**

M. George Jenelten, à Sion

## **ORGANE DE RÉVISION**

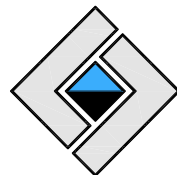
---

PricewaterhouseCoopers SA, à Sion

## **GESTION ET EXPLOITATION**

---

L'Energie de Sion-Région S.A., à Sion



Messieurs les Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport du cinquante quatrième exercice de la société, clos le 30 septembre 2007.

## **EXPLOITATION**

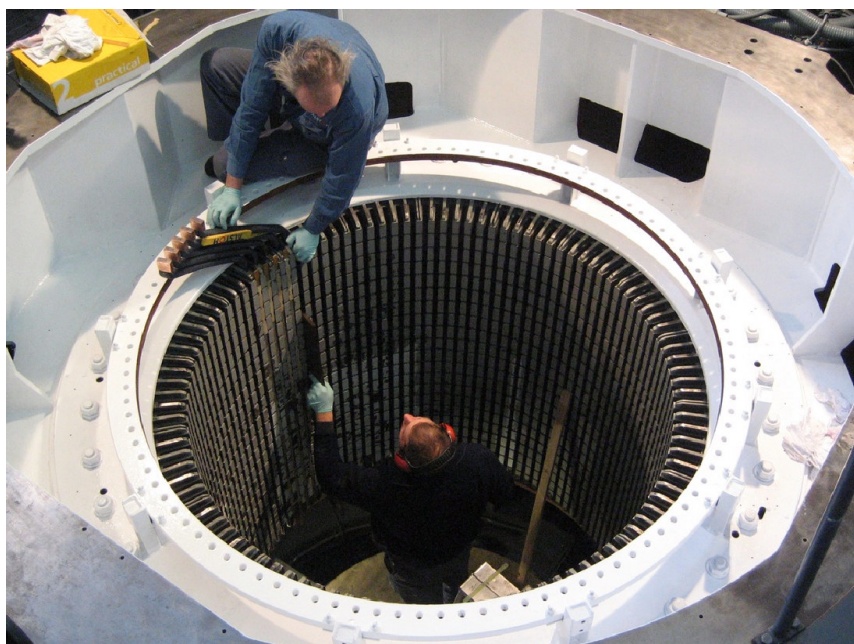
---

L'hiver 2006/2007, particulièrement chaud et marqué par un faible enneigement, laissait présager une production plutôt médiocre. Fort heureusement, l'été exceptionnellement pluvieux (les précipitations entre juin et août à Sion atteignirent 205% de la moyenne des années 1956 à 2007) compensa largement le déficit en neige. Les apports d'eau globaux s'élevèrent finalement à 110% de la moyenne multiannuelle.

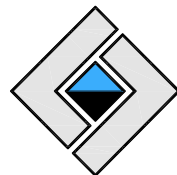
La production hivernale fut pénalisée par la réduction de la puissance à St-Léonard due à l'indisponibilité du groupe 2. Lors des révisions de cette machine en avril 2006, l'opération de lavage du stator par le fournisseur endommagea irrémédiablement le bobinage qui dut être remplacé. Au vu des importants délais d'approvisionnement des nouveaux enroulements, les travaux de remontage ne purent débuter que le 3 janvier 2007 et s'achevèrent le 29 mars 2007.

La conduite forcée de St-Léonard fut dégagée à Chelin, afin de déterminer l'état du revêtement anti-corrosion extérieur de la conduite. Au vu des dégradations constatées, la protection cathodique de la conduite forcée devra être renforcée.

Dès le 1<sup>er</sup> avril 2007, le pilotage à distance de l'aménagement hydroélectrique de la Lizerne et Morge SA est assuré depuis la salle de commande de St-Léonard.



*Montage du nouveau bobinage groupe 2 de St-Léonard*

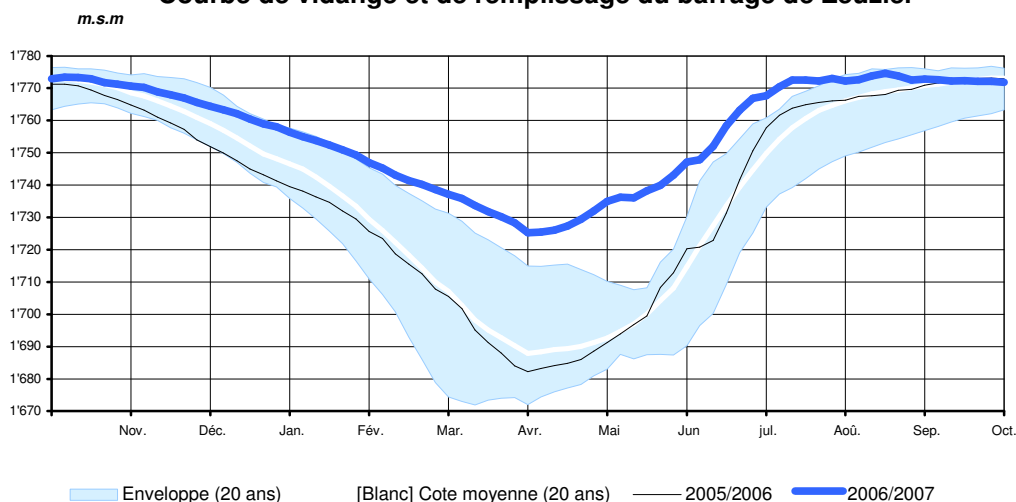


## Bilan des apports d'eau

Les apports d'eau de l'année hydrologique 2006/2007 sont supérieurs de 9.65% à la moyenne des 20 dernières années.

	2006/2007 mio m <sup>3</sup>	2005/2006 mio m <sup>3</sup>	Moyenne des 20 ans mio m <sup>3</sup>
Semestre d'hiver	14.518	9.217	14.630
Semestre d'été	100.816	94.936	90.551
<b>Total annuel</b>	<b>115.334</b>	<b>104.153</b>	<b>105.181</b>

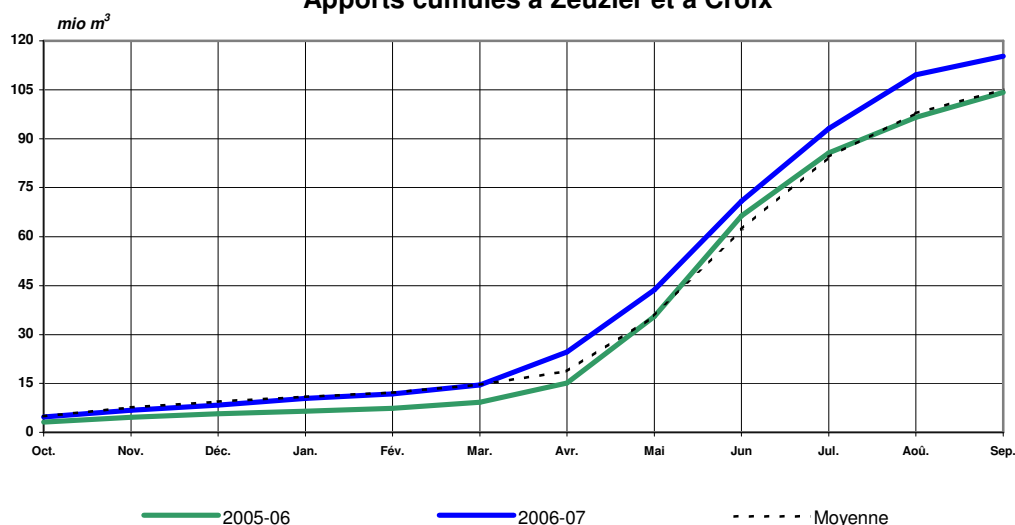
### Courbe de vidange et de remplissage du barrage de Zeuzier



La répartition entre le bassin supérieur et le bassin intermédiaire est la suivante :

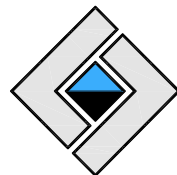
	2006/2007 mio m <sup>3</sup>	2005/2006 mio m <sup>3</sup>	Moyenne des 20 ans mio m <sup>3</sup>
Bassin de Zeuzier	82.003	75.149	78.514
Bassin de Croix	33.331	29.004	26.667
<b>Total annuel</b>	<b>115.334</b>	<b>104.153</b>	<b>105.181</b>

### Apports cumulés à Zeuzier et à Croix



## Fourniture d'eau potable

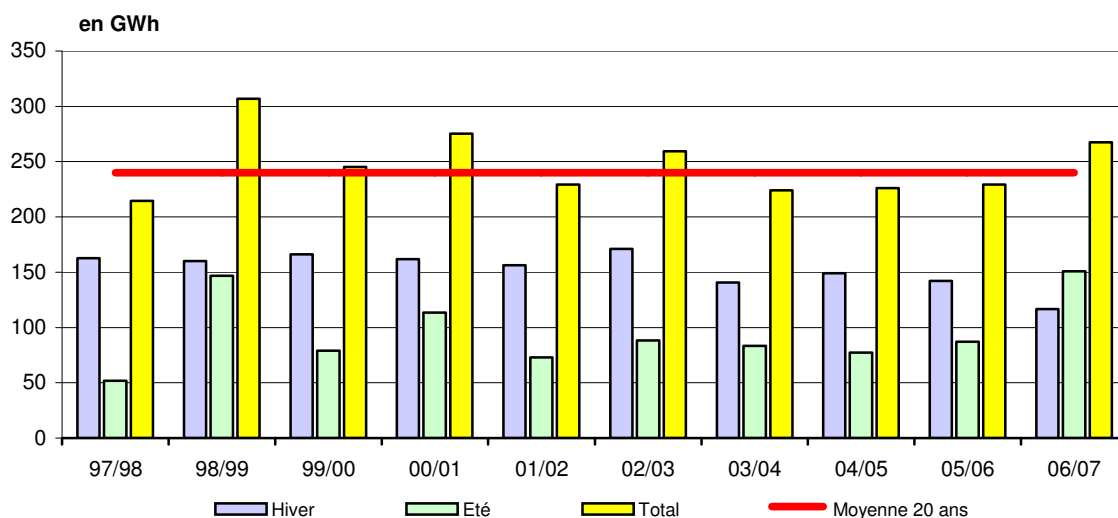
Durant l'exercice, 367'287 m<sup>3</sup> d'eau ont été facturés pour l'alimentation en eau potable des communes d'Ayent et de Lens



## Bilan d'énergie

Durant l'exercice, les usines ont produit les quantités d'énergie suivantes :

Production alternateurs en GWh	2006/2007			2005/2006		
	hiver	été	total	hiver	été	total
Croix	73.609	85.338	158.947	91.831	44.342	136.173
St-Léonard	43.088	64.521	107.609	50.431	41.410	91.841
Chamarin	0.013	1.006	1.019	0	1.400	1.400
<b>Total annuel</b>	<b>116.710</b>	<b>150.865</b>	<b>267.575</b>	<b>142.262</b>	<b>87.152</b>	<b>229.414</b>

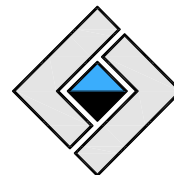


Enneigement au 31.12.2006

## Personnel

L'effectif du personnel mis à disposition pour l'exploitation de l'aménagement compte 24 collaborateurs à la clôture de l'exercice. Le conseil d'administration remercie la direction et le personnel pour la qualité et l'intensité de leur engagement au cours de l'année écoulée.





## COMPTES ANNUELS

### Principes régissant l'établissement des comptes

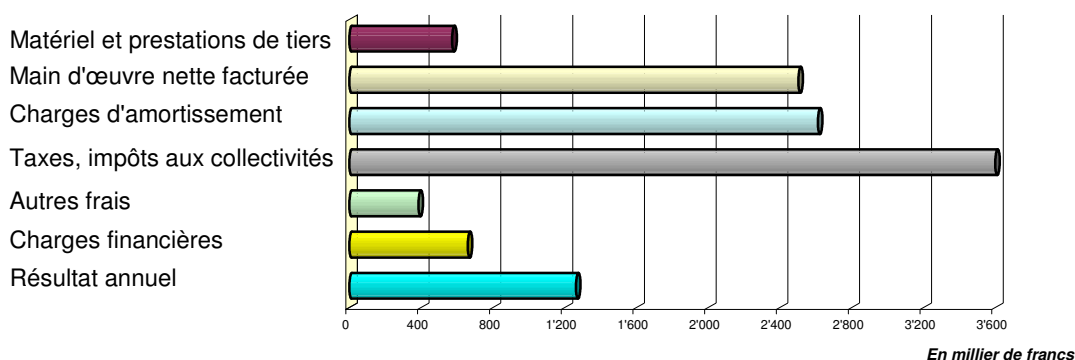
Les comptes annuels 2006/2007 de l'Electricité de la Lienne SA ont été établis conformément aux règles du droit des sociétés anonymes et avec les normes Swiss GAAP RPC. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les commentaires ci-après comprennent également les informations prescrites à l'article 663b du Code des Obligations (CO), « Annexe ».

Les immobilisations corporelles sont amorties par catégorie d'immobilisation sur la durée d'utilisation selon la méthode linéaire.

### Charges et produits

Le total des charges d'exploitation de l'exercice 2006/2007 s'élève à Fr. 11'256'286.00, en augmentation de Fr. 260'931.92 par rapport à l'exercice précédent. Cette variation est due principalement aux charges de concessions influencées par les apports d'eau supérieurs à la moyenne.

Le montant net des dépenses prises en charge par les partenaires est de Fr. 11'654'340.63 contre Fr. 11'489'849.32 pour l'exercice précédent. L'augmentation est de Fr. 164'491.31. Elle provient principalement de l'augmentation des recettes des ventes d'énergie et d'eau à des tiers.



### Actif

Les créances sur ventes et prestations concernent principalement le montant facturé à la clôture de l'exercice pour la vente d'eau potable.

Le compte de régularisation de l'actif englobe la valeur des intérêts courus, les impôts anticipés à récupérer et les primes d'assurances payées d'avance.

### Passif

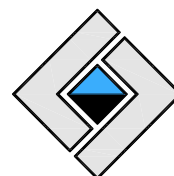
Le compte de régularisation du passif englobe principalement les redevances courues et les recettes reçues d'avance.

### Annexe

L'annexe est établie conformément à l'article 663b du Code des Obligations et avec les normes Swiss GAAP RPC. Elle comprend, notamment, une récapitulation détaillée des créances et engagements de la société envers les actionnaires et des tiers.

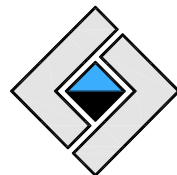
### Organe de révision

L'Assemblée générale du 27 mars 2007 a confié le mandat de révision, pour une année, à la Société PricewaterhouseCoopers SA, à Sion.



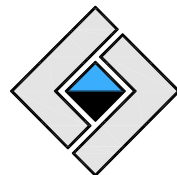
## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

en mille CHF	Annexe	2006/07	2005/06
Frais annuels à la charge des partenaires	4	11'654	11 490
Ventes d'énergie et d'eau à des tiers	5	1'687	1 603
Remboursement de prestations	6	221	289
Autres produits d'exploitation		33	76
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>13 595</b>	<b>13 458</b>
Achats d'énergie		-779	-756
Matériel et prestations de tiers		-573	-776
Main d'œuvre facturée		-2 723	-2 667
Charges des concessions	7	-3 123	-2 797
Charges d'amortissement		-2 611	-2 583
Autres charges d'exploitation		-911	-881
Impôts sur le capital et impôts divers		-536	-536
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>- 11 256</b>	<b>- 10 996</b>
<b>Résultat avant intérêts et impôts</b>		<b>2 339</b>	<b>2 462</b>
Produits financiers		106	24
Charges financières		-766	-803
Produits/Charges hors exploitation		17	13
<b>Résultat avant impôt sur le bénéfice</b>		<b>1 696</b>	<b>1 696</b>
Impôt sur le bénéfice	8	-433	-433
<b>Résultat</b>		<b>1 263</b>	<b>1 263</b>



## BILAN

en mille CHF	Annexe	30.09.2007	30.09.2006
Immobilisations corporelles	3	49 396	51 189
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>1</b>	<b>49 396</b>	<b>51 189</b>
Créances résultant de ventes et de prestations	9	276	458
Autres créances	10	67	28
Comptes de régularisation actif	11	295	49
Liquidités		2 328	1 734
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>2 966</b>	<b>2 269</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>52 362</b>	<b>53 458</b>
Capital-actions		24 000	24 000
Réserve générale		4 313	4 250
Résultat au bilan		1 263	1 263
<b>Total des fonds propres</b>		<b>29 576</b>	<b>29 513</b>
Dettes financières à long terme	12	16 000	0
<b>Total des fonds étrangers à long terme</b>		<b>16 000</b>	<b>0</b>
Dettes financières à court terme	13	2 000	20 000
Dettes résultant d'achats et de prestations	14	1 742	1 210
Autres dettes	15	4	0
Comptes de régularisation passif	16	3 040	2 735
<b>Total des fonds étrangers à court terme</b>		<b>6 786</b>	<b>23 945</b>
<b>Total des fonds étrangers</b>		<b>22 786</b>	<b>23 945</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>52 362</b>	<b>53 458</b>

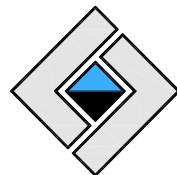


## TABLEAU DE FINANCEMENT

en mille CHF	2006/07	2005/06
Résultat	1 263	1 263
Amortissements	2 611	2 583
<b>Cash flow</b>	<b>3 874</b>	<b>3 846</b>
Variation de l'actif circulant net	738	933
<b>Flux de fonds relatifs à l'exploitation</b>	<b>4 612</b>	<b>4 779</b>
Investissements sur immobilisations corporelles	-818	-330
Désinvestissements sur immobilisations corporelles	0	60
<b>Free cash flow</b>	<b>3 794</b>	<b>4 509</b>
Dividende distribué	-1 200	-1 200
Variation des dettes financières à long terme	16 000	-22 000
Variation des dettes financières à court terme	-18 000	20 000
<b>Flux de fonds relatifs aux opérations financières</b>	<b>-3 200</b>	<b>-3 200</b>
<b>Variation des liquidités</b>	<b>594</b>	<b>1 309</b>

### *Justification*

Liquidités au début de l'exercice	1 734	425
Liquidités à la fin de l'exercice	2 328	1 734
<b>Variation des liquidités</b>	<b>594</b>	<b>1 309</b>



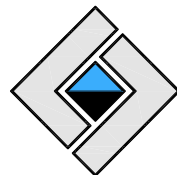
## TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Le capital-actions se divise en 2'400 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 10'000.—  
chacune. Les fonds propres ont évolué de la manière suivante :

en mille CHF	Capital-actions	Réserve générale	Résultat du bilan	Total des fonds propres
Capitaux propres au 01.10.2005	24'000	4'187	1'263	29'450
Attribution		63	-63	0
Dividende			-1'200	-1'200
Résultat de l'exercice 2005/2006			1'263	1'263
<b>Capitaux propres au 30.09.2006</b>	<b>24'000</b>	<b>4'250</b>	<b>1'263</b>	<b>29'513</b>

en mille CHF	Capital-actions	Réserve générale	Résultat du bilan	Total des fonds propres
Capitaux propres au 01.10.2006	24'000	4'250	1'263	29'513
Attribution		63	-63	0
Dividende			-1'200	-1'200
Résultat de l'exercice 2006/2007			1'263	1'263
<b>Capitaux propres au 30.09.2007</b>	<b>24'000</b>	<b>4'313</b>	<b>1'263</b>	<b>29'576</b>

A l'assemblée générale, chaque action donne droit à une voix.



## ANNEXE

### 1- Principes régissant l'établissement des comptes et du bilan

#### **Généralités**

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC. Ils fournissent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

#### **Principes d'évaluation**

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale après déduction des corrections de valeur pour risques concrets d'insolvabilité.

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, en tenant compte des amortissements économiquement justifiés selon la méthode des amortissements constants. Les amortissements sont établis selon la méthode linéaire basée sur l'estimation de la valeur d'utilisation technique et économique, mais au maximum sur la durée de la concession des immobilisations de la production d'énergie.

Les durées estimées d'amortissement se basent sur les catégories suivantes :

#### **Immobilisations**

Bâtiments d'exploitation et administratifs	40 ans
Installations électriques	35 ans
Installations hydrauliques	40 – 80 ans
Equipements d'exploitation	8 – 15 ans

### 2- Dépréciation d'actifs

La valeur comptable des actifs de la société est vérifiée périodiquement et ajustée en conséquence si une perte de valeur durable est intervenue.

### 3- Immobilisations corporelles

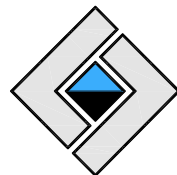
Les immobilisations corporelles se sont modifiées de la manière suivante :

en mille CHF	Immeubles	Installations de production	Matériel Mobilier Véhicules	Installations en construction	Total
Valeurs d'achat au 01.10.2006	476	131 869	0	330	132 675
Entrées	0	0	0	818	818
Changement de position	0	508	0	-508	0
Sorties	0	0	0	0	0
<b>Valeurs d'achat au 30.09.2007</b>	<b>476</b>	<b>132 377</b>	<b>0</b>	<b>640</b>	<b>133 493</b>
Amort. cumulés au 01.10.06	-476	-81 010	0	0	-81 486
Amortissements 2006/2007	0	-2 611	0	0	-2 611
Sorties	0	0	0	0	0
<b>Amort. cumulés au 30.09.2007</b>	<b>-476</b>	<b>-83 621</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>84 097</b>
<b>Valeur comptable nette au 30.09.2007</b>	<b>0</b>	<b>48'756</b>	<b>0</b>	<b>640</b>	<b>49'396</b>
Valeur comptable nette au 01.10.2006	0	50'859	0	330	51'189

Les valeurs d'assurance incendie des installations de production et des immeubles s'élèvent, le 30.09.2007, à CHF 137.075 mio (30.09.2006 CHF 136.217 mio).

### 4- Frais annuels à la charge des partenaires preneurs d'énergie

Les charges non couvertes par les autres produits d'exploitation, ainsi que par les produits financiers sont, selon le règlement contractuel, pris en charge par les partenaires preneurs d'énergie en fonction de leur participation.



#### 5- Ventes d'énergie et d'eau à des tiers

Pour la transaction avec les actionnaires, il s'agit de la vente d'énergie de remplacement à la Ville de Sion.

en mille CHF	2006/07	2005/06
Vis-à-vis des actionnaires	807	807
Vis-à-vis des tiers	648	796
Vis-à-vis des tiers – complément 2005-2006	232	0
<b>Total</b>	<b>1 687</b>	<b>1 603</b>

#### 6- Remboursement de prestations

en mille CHF	2006/07	2005/06
Vis-à-vis des actionnaires	69	36
Vis-à-vis des tiers	152	253
<b>Total</b>	<b>221</b>	<b>289</b>

#### 7- Charges des concessions

en mille CHF	2006/07	2005/06
Impôt spécial sur les forces hydrauliques au canton	1 686	1 499
Redevances hydrauliques, concessions aux communes	1 437	1 298
<b>Total</b>	<b>3 123</b>	<b>2 797</b>

#### 8- Impôt sur le bénéfice

en mille CHF	2006/07	2005/06
Impôt sur le bénéfice de l'exercice	433	433
<b>Total</b>	<b>433</b>	<b>433</b>

#### 9- Créances résultant de ventes et de prestations

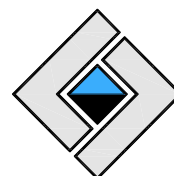
en mille CHF	30.09.2007	30.09.2006
Vis-à-vis des actionnaires	3	3
Vis-à-vis des tiers	273	455
<b>Total</b>	<b>276</b>	<b>458</b>

#### 10- Autres créances

en mille CHF	30.09.2007	30.09.2006
Vis-à-vis des actionnaires	0	0
Vis-à-vis des tiers	67	28
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>28</b>

#### 11- Comptes de régularisation actif

en mille CHF	30.09.2007	30.09.2006
Avoir fiscal	0	0
Vis-à-vis des tiers	295	49
<b>Total</b>	<b>295</b>	<b>49</b>



## 12- Dettes financières à long terme

en mille CHF				30.09.2007	30.09.2006
Taux d'intérêt en %	Durée	Résiliation			
3.50	01.02.2007-31.01.2017	-		16 000	0
<b>Total</b>				<b>16 000</b>	<b>0</b>

## 13- Dettes financières à court terme

en mille CHF				30.09.2007	30.09.2006
Taux d'intérêt en %	Durée	Résiliation			
3.50	01.10.2007-30.09.2008	-		2 000	0
3.50	01.10.2006-01.02.2007	-		0	12 000
4.04	01.10.2006-27.03.2007	-		0	8 000
<b>Total</b>				<b>2 000</b>	<b>20 000</b>

## 14- Dettes résultant d'achats et de prestations

Les dettes envers les actionnaires sont le solde des frais annuels à la charge des partenaires facturés en fin d'exercice.

en mille CHF		30.09.2007	30.09.2006
Vis-à-vis des actionnaires		460	510
Vis-à-vis des tiers		1 282	700
<b>Total</b>		<b>1 742</b>	<b>1 210</b>

## 15- Autres dettes

en mille CHF		30.09.2007	30.09.2006
Vis-à-vis des tiers		4	0
<b>Total</b>		<b>4</b>	<b>0</b>

## 16- Comptes de régularisation passif

en mille CHF		30.09.2007	30.09.2006
Dettes fiscales		319	281
Vis-à-vis des tiers		2 721	2 454
<b>Total</b>		<b>3 040</b>	<b>2 735</b>

## 17- Engagements résultant de la prévoyance professionnelle

La société n'a pas de collaborateur propre. Conformément au contrat de mandat, le personnel nécessaire est mis à disposition par l'Energie de Sion-Région SA. Les frais de personnel figurant au compte de résultat correspondent aux charges facturées par l'Energie de Sion-Région SA. Par conséquent, la société n'est pas porteuse de risques selon Swiss GAAP RPC 16.

## 18- Relations avec des sociétés liées

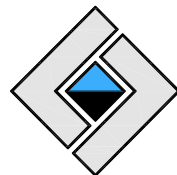
Les sociétés liées comprennent toutes les sociétés et collectivités de droit public énumérées en page 1 du présent rapport. Le cadre général des relations entre la société et ses actionnaires est défini par un contrat de partenaires. Si des relations substantielles existent avec ceux-ci, elles seront mentionnées dans les remarques respectives sur le bilan et le compte de profits et pertes. Toutes les transactions sont traitées conformément aux usages du marché.

## 19- Indications supplémentaires

L'accord avec les autorités fiscales réglant l'imposition du bénéfice est échu depuis le 31.12.2005. Sous l'égide de l'Association valaisanne des producteurs d'énergie électrique (AVPEE), des pourparlers sont en cours. L'impôt sur le bénéfice de l'exercice peut être modifié en fonction du résultat des négociations.

Il n'existe pas d'autre fait devant être signalé en vertu de l'article 663b du CO et des normes Swiss GAAP RPC.





## PROPOSITIONS DE RÉPARTITION DU RÉSULTAT

---

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

CHF	2006/07	2005/06
Report de l'exercice précédent	-	-
Résultat de l'exercice	1'263'000	1'263'000
<b>Résultat au bilan</b>	<b>1'263'000</b>	<b>1'263'000</b>
Dividende 5 % (exercice précédent: 5 %)	1'200'000	1'200'000
Attribution à la réserve générale	63'000	63'000
Report à nouveau	-	-
<b>Total</b>	<b>1'263'000</b>	<b>1'263'000</b>

Sion, le 5 décembre 2007

Au nom du conseil d'administration  
Le Président      Le Vice-Président

Heinz Raaflaub      François Mudry

Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée générale des actionnaires de  
l'ELECTRICITE DE LA LIENNE SA  
Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement, tableau de variation des fonds propres et annexe) de l'Electricité de La Lienne SA pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



S. Jaquet  
Réviseur responsable



D. Schmid

Sion, le 18 décembre 2007